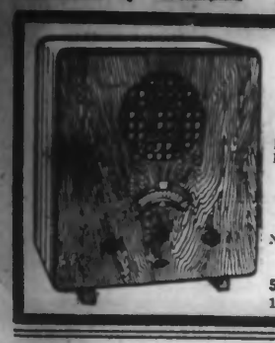

LE RADIO-ETMA 33

Poste Secteur -- Super Résonance
à Présélecteur et Commande unique
LES DÉPASSE TOUS

La vraie musique PRIX : 1,350 FR.
La vraie parole Garanti : 1 an

AUTRES NOUVEAUTÉS :
Alimentation totale « Radio-Etma », Filtre Sélecteur, Electro-dynamique.
Les Merveilleuses lampes « Valvo »
Notice franco sur demande : Et. Radio-Etma

A. MARCHANDIER
55, Rue Léon-Gambetta - *LILLE* T. 70.14
10 Succursales Nord et Pas-de-Calais 37035

Tourcoing

Aujourd'hui, samedi 26 novembre :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.
Etablissement Municipal de Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h.
Bibliothèque Populaire : de 14 à 17 h.
Musée : de 14 à 16 h.
Théâtre Municipal : à 20 h. 15 : « Les Cent Vierges ».
Gymnase Municipal : Bal Sainte-Catherine, à 20 h.

Un feu d'usine cause 100.000 fr. de dégâts

Les cheminots occupés aux manœuvres de nuit à la gare de marchandises, eurent, vendredi, vers 3 h. 30, l'attention attirée par des flammes sortant d'un établissement industriel.

Il s'agissait d'un incendie qui venait d'éclater au tissage d'ameublement de M. Descheemaker, situé 66, rue de Châlons.

Déjà les flammes atteignaient la toiture et menaçaient de s'étendre à tout l'établissement, quand par l'intermédiaire du peignage Binet, situé à proximité, il fut fait appel aux pompiers. Ceux-ci, avec leur célérité coutumière, se trouvaient rendus sur les lieux quelques minutes après l'alerte. Le capitaine Colmant fit mettre deux lances en batterie, qui, rapidement eurent raison du sinistre. Les pompiers regagnèrent leur caserne à 4 h. 30, laissant sur les lieux un piquet de surveillance qui fut levé à 8 heures.

On croit que l'incendie est dû à un court-circuit, aucune matière inflammable ne se trouvant dans la salle incendiée.

Les dégâts, assez importants, s'élèvent à 100.000 francs. Deux métiers à tisser sont complètement détruits, deux autres gravement détériorés, ainsi que les matières qui s'y trouvaient en transformation, et qui sont de ce fait rendues inutilisables.

LA MANUFACTURE POLDAZ, 16 rue Daubenton, à ROUBAIX (près place Fosse-aux-Chênes) est spécialisée dans tous les **Vêtements de pluie pour hommes, dames et enfants.** Actuellement, **SOLDES.** - Prix sensationnels. 37079d

LA FÊTE DE SAINT-NICOLAS A TOURCOING-CENTRE

Voici les différentes que le cortège de Saint-Nicolas parcourra au Centre de la ville, demain dimanche et lundi prochain.

Dimanche: départ à 16 h., Place de la République, Grand'Place, rues de Lille, des Ursulines, des Anges, place Charles-Roussel, rue Carnot, avenue Gust.-Dron, rues Léon-Salembien, de Tournai, Grand'-Place.

Lundi: départ à 17 h., Place de la République, rues des Halles, de la Cloche, des Archers, du Château, de la Cloche, Alexandre-Ribot, de l'Hôtel-de-Ville, Grand'Place, rues Saint-Jacques, Delobel, Nationale, du Haze et Grand-Place.

Pour faciliter la distribution des nombreuses friandises offertes par saint Nicolas, les parents et les enfants sont priés de se placer sur les trottoirs et d'y attendre sagement le passage du cortège.

Par faveur spéciale, les enfants, accompagnés de leurs parents, seront reçus par saint Nicolas à l'issue du cortège de dimanche, vers 17 h. 30, dans la salle attenant au Grand-Café (entrée, 2, rue de l'Hôtel-de-Ville).

C'est dans la même salle qu'aura lieu à 14 h., dimanche, sous la présidence du Broutteux, la distribution de la Saint-Nicolas aux petits déshérités. Les familles invitées sont priées de s'y présenter munies de leur carte d'invitation.

LA MANUFACTURE POLDAZ, 16 rue Daubenton, à ROUBAIX (près place Fosse-aux-Chênes) est spécialisée dans tous les **Vêtements de pluie pour hommes, dames et enfants.** Actuellement, **SOLDES.** - Prix sensationnels. 37079d

CHEZ LES COMBATTANTS

Groupe du Brun-Pain

Une première permanence sera établie au siège, 220, rue du Brun-Pain, demain dimanche, de 9 h. 30 à 11 h. 30 pour l'inscription en vue de l'Arbre de Noël.

Se munir de la carte rose avec la vignette 1932, du livret de famille et des jetons de présence.

Ceux qui n'ont pas d'enfants, en dessous de 13 ans, doivent aussi apporter leurs jetons de présence.

De service: MM. Alphonse Hardy, Louis Gheuquière et Maurice Giraud.

La grande assemblée du groupe de la Croix-Rouge

La grande assemblée eut lieu jeudi devant une énorme affluence, sous la présidence de M. Pierre Cauliez, président d'honneur. Après avoir remercié l'assistance et fait procéder à la lecture des comptes rendus, M. Delcourt, président, passa à l'ordre du jour.

Previsions de charbon et pommes de terre. — Dernière permanence au siège demain dimanche, de 10 h. à midi.

Fêtes de Noël. — Inscription des enfants en vue des distributions de Noël, au siège, ce samedi, de 17 h. à 19 h. et demain dimanche, de 10 h. à midi. Se munir du livret de famille, de la carte d'adhérent et avoir au moins trois présences durant l'année. La Commission prie les adhérents de se prémunir, ce sera la seule permanence et, seuls, les enfants inscrits auront droit à cet avantage.

Obit du mois. — Demain, à 8 h. 30, en l'église de la Marlière, obit de M. Naels, commissaire. La Commission compte voir le groupe largement représenté.

M. Cauliez ayant remercié les assistants de leur nombre imposant, non seulement en cette réunion, mais aussi aux différentes manifestations du mois, les félicita et les pria de continuer l'effort si méritoire, puis il offrit quelques vues cinématographiques qui agrémentèrent la réunion.

Sachant le plaisir que ferait aux enfants des membres une petite séance de cinéma, ceux-ci sont invités à venir nombreux au siège ce samedi, à 18 h., accompagnés de leurs parents, la séance durera une heure.

Pour les combattants nécessiteux ou chômeurs

Les Anciens combattants du groupe du Centre organisent une soirée dansante pour le samedi 3 décembre, à 20 h. 30, dans les salons de l'Hôtel Cornet, au profit de leur caisse de secours.

La Commission fait appel à la générosité des personnes qui apprécient tout le bien fondé de cette caisse venant en aide aux nécessiteux, aux chômeurs anciens combattants, aux chargés de famille nombreuse, à leurs enfants vraiment dignes d'intérêt.

Le dévoués collecteurs présenteront des cartes à domicile. Que bon accueil leur soit réservé. Des cartes au prix de 10 fr. seront aussi en vente chez M. Desplanque, 53, rue de Tourcoing, et M. Benoit, 11, rue de la Cloche.

LA MANUFACTURE POLDAZ, 16 rue Daubenton, à ROUBAIX (près place Fosse-aux-Chênes) est spécialisée dans tous les **Vêtements de pluie pour hommes, dames et enfants.** Actuellement, **SOLDES.** - Prix sensationnels. 37079d

AU SYNDICAT DES DÉBITANTS DE BOISSONS

Au sujet du forfait

La Commission du Syndicat des cabaretiers débitants de boissons de Tourcoing et ses cantons tient à préciser à ses membres, les trois points suivants, concernant le forfait :

1° Le débitant désirant rester sous ce régime forfaitaire n'a rien à déclarer, le forfait continue par tacite reconduction, sauf observation de l'administration des Contributions indirectes, laquelle a désigné par circulaire une Commission spéciale pour la révision des forfaits, ce qui fait que bien des cabaretiers ont déjà reçu la visite de ces employés et sont tenus de remettre les factures, de plusieurs années, des marchandises restant imposables.

2° Le débitant se croyant trop imposé peut faire une demande de révision en réduction. Il formule une demande mentionnant ses nouvelles propositions, en les motivant. Les motifs dans ce commerce ne plus de la crise actuelle, consistent généralement dans l'importance des ventes afférentes aux produits exonérés. Cette demande doit être adressée par lettre recommandée au directeur des Contributions indirectes à Lille, avant le 31 décembre 1932.

3° Le débitant qui renonce au forfait (ce que conseille le Syndicat). Il adresse également sa renonciation par lettre recommandée dans le même délai que ci-dessus, au directeur départemental des Contributions indirectes.

La renonciation du forfait par le redevable peut être demandé dans les deux derniers mois, soit de la deuxième année de la période de deux ans pour laquelle le forfait a été accordé, soit de chacune des années pour lesquelles il a été renouvelé par tacite reconduction.

Dans le cas de renonciation au bénéfice du forfait, le débitant se trouve placé à compter du 1er janvier de l'année suivante, sous le régime du droit commun pour le paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires, des marchandises restant imposables, sauf règlement de l'échéance afférente au forfait et venant à expiration dans le courant du dit mois de janvier.

Le Syndicat croit utile de signaler que le fait d'être admis au forfait ne veut que pour le paiement de la taxe du chiffre d'affaires pour le peu des marchandises restant imposables, mais ne modifie aucune des obligations qui seront imposées avec la nouvelle loi des finances à tous les débitants et commerçants en ce qui concerne la tenue de la comptabilité régulière et la déclaration du bénéfice net en fin d'année.

Enfin, le Syndicat souligne ce fait que l'application de la taxe unique sur presque toutes les marchandises réduit considérablement les avantages du forfait. Il y a donc urgence à se fournir d'abord du registre de chiffre d'affaires que le Syndicat met à la disposition des membres et mentionner les recettes et dépenses pour justifier du bénéfice commercial à déclarer au contrôleur des Contributions directes avant le 1er mars.

St-Nicolas! -- Jouets bon'dés avec grand rabais **19 bis, rue de Menin, Tg.** 719804

UNE TOURQUENNOISE EST RENVERSÉE PAR UNE AUTO BOULEVARD CARNOT, A LILLE

Vendredi après-midi, à l'angle de la rue des Arts et du boulevard Carnot, une auto de blanchisseur, a renversé une personne qui descendait du tramway: Mme Eloi de Vermeulen, 39 ans, demeurant 50, rue de Belfort, à Tourcoing, qui était accompagnée d'une amie, Mlle Suzanne Maréchal, professeur de musique, à Tourcoing.

Mme Vermeulen a été atteinte par l'aile de l'auto et tomba sous les roues. Elle fut relevée par des témoins et transportée à l'hôpital Saint-Sauveur.

La blessée souffre d'une plaie à la cheville gauche et d'une forte contusion à l'abdomen.

L'ALMANACH VERMOT est paru. - Dépôt: **Prouvost,** avenue Gust.-Dron. Pendant 8 jours, primes à tous acheteurs. 37d

Une remise de récompenses à l'Harmonie du Blanc-Seau

A l'issue des sérénades qui seront données demain dimanche à ses dirigeants à l'occasion de la Sainte-Cécile, l'Harmonie du Blanc-Seau se rendra à son siège, square Leman, où il sera procédé à la remise des récompenses accordées par la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, à quatre de ses membres : MM. François Lefebvre, Oscar Decloedt et Gérard Aels, la médaille trentenaire et M. Gaston Desplechin, président, le diplôme d'honneur.

Cette cérémonie aura lieu à midi sur le perron du Groupe municipal, rue de Mouvaux.

A la Société d'horticulture

La Société d'horticulture tiendra son assemblée générale mensuelle demain dimanche, à 16 h. précises, dans la salle du Conservatoire national de musique, Square de l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour. — Lecture de procès verbaux; remise de récompenses aux lauréats des concours de tenue de jardin, des balcons et fenêtres fleuris et des jardins ouvriers tourquennois; tombola de plantes fournie par la maison C. Vandamme, de Tourcoing.

Un accident de roulage

Dans la soirée de jeudi, vers 19 h., la voiture automobile conduite par M. le docteur Devernay est entrée en collision à l'angle des rues de Piats et Winoc-Chocqueel, avec la camionnette appartenant à M. Auguste Delbecque, domicilié à Harlebeke, qui remontait la rue des Piats en direction de la rue du Tilleul.

Il en est résulté des dégâts matériels assez importants de part et d'autre.

Une enquête est ouverte par la police.

La fraude

Les douaniers de service à la frontière ont arrêté et remis entre les mains de la gendarmerie Georges Royer, 19 ans, et Gustave Dejaeger, 21 ans, tous deux sans domicile fixe. Ils étaient porteurs chacun de 15 kilos de tabac belge et d'une bicyclette.

Ils ont été transférés au Parquet, les bicyclettes ont été confisquées.

POLICE DE ROULAGE. — Au cours de la journée de vendredi, trois contraventions ont été relevées contre des automobilistes pour infractions diverses au code de la route.

CHEZ LES COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Aujourd'hui (samedi), de 14 à 18 h. permanence à la Maison des Associations. Renseignements divers et exceptionnellement perception retraite mutuelle. Il est rappelé aux adhérents l'obligation d'effectuer le paiement de leurs cotisations avant le 8 décembre pour bénéficier des subventions afférentes à l'exercice 1932.

ANCIENS COMBATTANTS BELGES. (Section de Tourcoing). — Dimanche à 9 h. 30 précises, réunion du Comité chez M. Benoit « A l'Hirondelle » angle des rues St-Jacques et Delobelle. Prochainement, réunion spéciale pour les ex-prisonniers de guerre et assimilés.

AMICALE SAINT CHRISTOPHE DES CHAUFFEURS D'AUTO. — La Commission de l'Amicale, rappelle la « ducasse à pierrots » qui doit réunir tous les membres, le samedi 3 décembre, à 20 h., au siège, Café du Centre où les inscriptions sont reçues jusqu'au 30 novembre inclus.

BANQUET DE L'HARMONIE MUNICIPALE — La commission de l'Harmonie municipale a l'honneur d'informer les personnalités invitées au banquet, que ce dernier aura lieu à 14 h. très précises dans les salons de l'Hôtel Cornet, au lieu de 13 h. 30, comme il avait été indiqué.

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIÉ », BLANC-SEAU. — Ce soir samedi, à 19 h. 30 réunion de tous les membres chez M. René Six, épicerie-buvette, 266 rue du Blanc Seau pour les sérénades de Ste-Cécile à donner aux chefs et dirigeants.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Demain dimanche, réunion à 10 h. chez M. Albert Hespel, rue de Wasquehal, pour assister aux auditions de Sainte-Cécile. A l'issue : Remise des récompenses fédérales aux vétérans. En tenue, instrument et petit pupitre.

ECHO DE LA FRONTIERE. — Demain dimanche, rendez-vous des sociétaires à 9 h. 30 au siège. Départ pour l'église à 9 h. 45 très précises. Tenue et cravate uniformes et port de l'insigne.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Réunion des musiciens désignés pour l'aubade ce soir samedi à 18 h. 30 au café Vandewalle, place Victor Hassebroucq.

MINES DE BRUAY
CARBOLUX
Economie, Propreté, ni poussière, ni fumée. — Dépositaires :
Blaco et Rammaert, Tourcoing T. 4.47
Ets Monnier et Lamarque, Rx T. 19.65

Avec le Gaz dans la chambre du malade il y règne une chaleur saine, propre et régulière. Le calme et le silence bienfaisants y sont respectés.
27, Rue Carnot, Tourcoing

MOUVAUX

A la Fédération Nationale Catholique de Saint-Germain

Une conférence avec projection sera faite le lundi 28 novembre, à 20 h. 15, par le R.P. Dancette, des missions étrangères, sur l'Annam.

SERVICE DES EAUX. — Les abonnés qui n'auraient pas encore effectué de paiement du premier semestre doivent le faire de toute urgence. Des sanctions seront prises incessamment.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN ROUBAISIEN EST TROUVÉ BLESSÉ AU MILIEU DE LA CHAUSSÉE LATÉRALE AU CROISÉ-LAROCHE

Jeudi, un peu avant 20 h., le sous-brigadier Leplat de la police de Marcq, était prévenu qu'un homme étendu sur la chaussée latérale et portant une blessure à la tête, venait d'être secouru par quelques passants, et transporté au café de l'Etoile, au poste de secours du Croisé. Il se rendit sur les lieux pour faire les constatations d'usage et se rendre compte s'il ne s'agissait pas d'un accident d'auto dont l'homme aurait été victime. Le blessé, M. Auguste Vincke, âgé de 65 ans, sans profession, demeurant à Roubaix, 2, rue Molière, reçut des soins de M. le docteur Masson, qui a constaté une large plaie à l'arcade sourcilière gauche. Après pansement il fut reconduit en automobile à son domicile sans avoir pu déclarer les circonstances de l'accident. Dans la famille de M. Vincke, on déclara que celui-ci s'était rendu le matin même à un convoi à l'église du Sacré-Cœur à Lille et qu'à ce moment-là il était en possession de 4 à 500 francs en argent français plus 50 à 60 francs belge qu'il portait toujours soigneusement dans son portefeuille. On est personnellement qu'il s'agit d'un vol avant lequel M. Vincke aurait été attaqué par des malfaiteurs. La police ouvre une enquête activement sur cette affaire.

UN DÉVALISEUR DE CLAPIERS EST ARRÊTÉ

Vendredi matin, à l'ouverture des bureaux de la police, M. Valentin Hornaert, demeurant pavé de Bondues, dans le quartier du Molinel, à Marcq-en-Barœul, portait plainte entre les mains de M. Jacquement, commissaire de police, contre un individu qui s'était introduit au cours de la nuit dans son poulailler et avait fait main basse sur une douzaine de poules et coqs d'une valeur de 400 fr.

M. Jacquement prévint immédiatement les polices voisines et bientôt le gardien de la paix, M. Louis Lebas, de Lille, de passage dans le quartier du Pont-de-Marcq et aux environs de La Madeleine, fut prévenu qu'un homme porteur de deux grands sacs de volailles, essayait de vendre de porte en porte les poules et coqs provenant vraisemblablement d'un vol.

M. Lebas entreprit alors une visite en règle de tous les marchés de la région, ceux de Lille, notamment. Il échoua ainsi au marché de La Madeleine, où il eut la bonne fortune de rencontrer le coupable qu'il appréhenda sans tarder. Celui-ci reconnut le vol dont il était coupable et fut bientôt conduit devant M. Jacquement, commissaire de police, et il déclara avoir agi par misère. Il s'agit de Victor Veron, 30 ans, domicilié 50, rue Saint-Sauveur, à Lille. Après interrogatoire, il a été conduit au Parquet au début de l'après-midi.

Après l'accident survenu jeudi sur le Grand Boulevard entre le Mongy et une automobile

Nous avons relaté hier, après une enquête sur les lieux, l'accident survenu jeudi après-midi, sur le grand boulevard, à Marcq-en-Barœul et au cours duquel la voiture automobile de M. Maurice Lehoucq, électricien, place de l'Abbé-Lemire, à Marcq, avait été renversée par le tramway Mongy. A ce sujet, M. Lehoucq nous prie d'insérer ce que suit :

« Je tiens à déclarer au sujet de l'accident d'automobile dont j'ai été victime jeudi, qui, voulant passer de la chaussée latérale à la chaussée centrale, j'ai été dans l'obligation, vu la circulation sur la chaussée centrale, de m'arrêter avec l'arrière de ma voiture tout près des voies.

Le tramway était à 150 mètres de moi, lorsque je me suis arrêté. Le conducteur n'a pu l'arrêter, après m'avoir entendu, que 50 mètres plus loin. Il est reparti après 20 secondes d'arrêt, sans se soucier de mon état, des constatations d'usage.

Je serais heureux si vos lecteurs, présents dans le tramway, ayant vu l'accident ou non voulaient bien se faire connaître. »

NEUVILLE-EN-FERRAIN

JEUNESSE CATHOLIQUE. — Demain dimanche, réunion mensuelle du groupe à 11 h. au patronage. La présence à chaque réunion est obligatoire. A l'issue de la réunion générale, réunion du bureau.

HALLUIN

Le banquet en l'honneur de M. Paul Barisel

Les belles fêtes qui se sont déroulées dimanche dernier, en la paroisse Saint-Hilaire, à l'occasion du jubilé de M. Paul Barisel, chère paroissial, et du cinquantenaire de la fondation du lutrin se continuèrent aujourd'hui samedi, par un banquet, qui en sera le couronnement. Ce banquet aura lieu à 13 h., dans la salle du Cercle Saint-Charles, rue des Ecoles. Il procurera aux choristes de manifester une fois de plus, leur vénération et leur sympathie envers M. Barisel.

Chez les Anciens Militaires

La société d'Anciens Militaires se réunira demain dimanche, à 17 h., en assemblée générale, Café de la Mairie, place de l'Eglise.

EXPOSITION DE PIGEONS. — Demain dimanche, de 9 à 16 h. chez Cyrille Cerisz « Au Canon », 92, rue Emile Zola.

ALLUMEZ VOS LANTERNES. — M. Florent Dhaus, 25 ans, demeurant à Rumbeke (B), 5, rue des Grands Chemins, s'est vu dresser procès-verbal pour défaut de lumière et de lettre d'origine à son autobus.

A LA CONCORDIA HARMONIE. — Ce soir samedi à 20 h., répétition générale, Café de la Mairie, place de l'Eglise.

RONCQ

Un appel aux anciens combattants, mutilés, veuves, orphelins, ascendants et victimes civiles de la guerre

La Commission des anciens combattants et victimes de la guerre de Roncq (Association républicaine des anciens combattants, embusqués de l'avant, Union nationale des combattants), réunis le 16 novembre 1932, ont décidé d'un commun accord qu'un meeting de protestation aurait lieu en la salle du cinéma Verschaeve, rue des Chats-Huants, demain dimanche, à 9 h. 30. L'entrée de la salle ne sera autorisée que sur la présentation de la carte du combattant (carte verte), ou du livret de pension.

A l'issue du meeting l'ordre du jour sera déposé à la Mairie pour être transmis aux autorités compétentes.

POINTAGE DES CHOMEURS PARTIELS. — Aujourd'hui de 14 h. à 14 h. 30.

BONDUES

SEANCE DE CINEMA. — Demain dimanche, à 17 h. 30,ura lieu dans la magnifique salle de la Sainte-Famille, une grande séance de cinéma. Au programme : « Les Opprimés », grand drame en 6 parties ; « Pourquoi s'en faire » comique et un « Pathé-Revue ». La salle sera chauffée.

L'Association pour l'Union fraternelle entre les races

Depuis quelques mois, un groupement d'étudiants et universitaires catholiques s'est constitué à Lille, sous la présidence de Son Em. le Cardinal Liénart, en vue de travailler à la meilleure compréhension des races et de préparer, dans cet esprit, des fondations scolaires ou médicales en pays de mission. Ce groupement qui a son siège à Lille, mais qui s'adresse à tous les étudiants et universitaires catholiques de France, a pris le titre d'*Association pour l'union fraternelle entre les races*, ou plus brièvement, d'*Ad Lucem* : de la devise choisie par les premiers membres actifs : « *Ad Lucem Per Caritatem* » (*Ad Lucem* représentant aussi les premières lettres de : Association des Ligues Universitaires Catholiques et Missionnaires).

M. l'abbé Robert Prévost en a exposé les idées directrices et les principes de réalisation, dans une leçon à la Semaine sociale de Lille. On trouvera le texte de cette conférence dans une brochure : *Pour une initiation aux problèmes internationaux et missionnaires*, qui vient d'être éditée par le Secrétariat de l'*Ad Lucem*, 125, rue Meurein, à Lille (Nord) ; prix de la brochure : 1 fr. 25.

BELLEVUE - LILLE
Samedi 26 Novembre, en matinée et en soirée, M. CAMBON, 1er baryton de l'Opéra de Paris. - Restaurant le plus réputé de la région. - Prix fixe ramené à 25 fr. - Repas d'affaires à 18 fr. - Gala culinaires Samedi et Dimanche soir. 067d

LILLE

Le bal de gala des Officiers de réserve

C'est ce soir samedi à 22 h., dans la salle des Ambassadeurs, qu'aura lieu le grand bal de gala organisé par le Groupement des officiers de réserve de Lille.

Le bénéfice de cette soirée devant aller à la caisse de secours des officiers de réserve pour leur permettre de venir en aide à leurs camarades momentanément gênés, très nombreux seront nos concitoyens qui voudront s'associer à ce geste de bienfaisance tout en passant des heures très agréables.

Aujourd'hui à partir de 10 h., une permanence fonctionnera à la fois à la salle des Ambassadeurs, square Duthilleul et au Cercle militaire, 1, rue Macquart, pour les cartes d'entrée.

Le banquet du Syndicat des marchands de beurre et œufs

Le banquet annuel du Syndicat des marchands de beurre de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing et du nord de la France aura lieu dimanche, à 13 h. 30, chez Maréchal, rue Solférino, à Lille, sous la présidence des délégués du ministère de l'Agriculture et de la Préfecture.

Un soldat est sérieusement blessé par une auto

Vendredi, vers 8 h. 30, le soldat Robert Defrance, 21 ans, affecté à la 10e compagnie du 43e régiment d'infanterie et caserné au quartier Kléber, circulait le long de la chaussée macadamisée façade de l'Esplanade, en longeant la voie de tramway, se dirigeant vers la caserne Négrier, lorsque sa bicyclette dérapa brusquement à l'instant où arrivait en sens inverse une auto.

Précipité sur l'avant de l'automobile, le militaire fut grièvement atteint à la tête. Immédiatement relevé par les témoins et par l'automobiliste, M. Defrance fut rapidement transporté à l'hôpital militaire, où il reçut les soins de M. le docteur Swynghedauw, qui relève une fracture de la mâchoire inférieure.

LA BOURSE - LILLE
Excellents repas à 20, 15 et 12 fr. - Concerts CLOESEN. - Radiodiffusion par poste Decmet des meilleures auditions. 37066d

A l'occasion de la Saint-Nicolas BOSSU-CUVELIER, 74, Grande-Rue, ouvrira son magasin de jouets les dimanches 27 novembre et 4 décembre toute la journée et toute la semaine prochaine jusqu'à 20 h. Choix magnifique - Prix exceptionnels. 37031d

NORD

Le faux banquier Olivier Puchois a été arrêté et écroué

En vertu d'un extrait de l'arrêt de la Cour d'Appel le condamnant à dix mois de prison pour exercice illégal de la profession de banquier, à Douai, Olivier Puchois, 52 ans, demeurant à Montigny-en-Gohelle, a été arrêté à Douai par la police de sûreté.

Puchois a été conduit à la prison de Cuincy pour y purger sa peine.

Gde CHARTREUSE
3 SIÈCLES DE SUCCÈS ONT FAIT DE LA CHARTREUSE CE QU'ELLE EST AUJOURD'HUI

L'auteur du cambriolage d'une mercerie à Lezennes est arrêté

Nous avons relaté hier qu'un cambriolage avait été commis chez Mme Julie Ozeel, mercière, rue Emile-Zola, à Lezennes.

L'enquête ouverte a permis de retrouver l'auteur du cambriolage. Il s'agit d'un ami de la famille Ozeel, Félix Quesnoy, demeurant rue Sainte-Catherine, 15, à Lille. Il a passé des aveux et a été écroué.

CAISSE PRIMAIRE DÉPARTEMENTALE D'ASSURANCES SOCIALES DU NORD

Ouverture des nouveaux locaux

Le lundi 28 novembre s'ouvriront à proximité de la Gare de Lille, 11, Parvis Saint-Maurice, les nouveaux bureaux de la Caisse primaire départementale d'Assurances sociales qui était installée jusqu'à présent 18, rue de Toul. Le transfert aura lieu sans aucune interruption de service.

Les affiliés de la Caisse apprendront avec plaisir cette réinstallation, qui leur évitera des déplacements et leur fera gagner du temps.

DANS L'ŒUF
C'est dans l'œuf qu'il faut tuer le rhume, la bronchite que décèle la toux. C'est dans l'œuf que les Comprimés de Broncodyl les tuent en trois jours. Toutes Pharmacies et Pharmacie des Produits Corbeaux à Roubaix.

PAS-DE-CALAIS

Au cours d'une rixe à l'abattoir de Berck un garçon boucher tombe sur son couteau et se blesse mortellement

Jeudi après-midi, vers 16 h., les nommés Tindlier, demeurant à Berck-Ville, 18, rue Sainte-Marie, et Jules, demeurant à Verton, tous deux garçons bouchers à Berck, se prirent de querelle à l'abattoir.

Un corps à corps se produisit aussitôt. Jules eut cependant la présence d'esprit d'inciter Tindlier à jeter son couteau, ce que celui-ci fit immédiatement et la lutte continua.

Tout à coup, on vit Jules tomber ensanglanté sur le sol.

On croit qu'il avait gardé à la ceinture son outil professionnel, c'est-à-dire un couteau, et que, dans la lutte, cette arme l'aura blessé mortellement.

Jules fut dirigé sur la clinique du docteur Richez, mais il succomba en cours de route.

Un motocycliste se jette sur une auto à Bruay-en-Artois

M. Roland Morel, 32 ans, de Libercourt, passait en moto rue de la Gare quand voulant dépasser une auto, il alla se jeter sur une camionnette, d'un marchand de vins de Malo-les-Bains. Le blessé qui a été transporté dans une clinique se plaint de douleurs internes.

Un cycliste est heurté par une auto à Labuissière

Revenant le soir à bicyclette de Béthune M. Louis Caboche, 57 ans, cordonnier, a été heurté à l'arrière et renversé par une auto pilotée par M. Caloone, étudiant, à Roulx. Il a été transporté dans une clinique où on releva des blessures à la jambe et à la tête. L'automobiliste, ébloui par les phares d'une voiture venant en sens inverse, n'avait pas vu le cycliste.

Une chute mortelle dans un escalier à Lens

M. S. Dumerval, 46 ans, actuellement en chômage, habite une chambre garnie dans un calfe de la route de Béthune. Jeudi, en descendant, il manqua le pas et tomba se fracturant la colonne vertébrale. Il est mort peu après.

NICE. HOTEL FRANK Meublé 100 chamb. Près gare pl centre Dern conf. Chamb. dep. 20 fr. Ouvert 1re l'ann. Garage. 26910

SOMME

Un incendie fait plusieurs millions de dégâts à Ault

Vendredi matin, vers 1 h. 30, un incendie a complètement détruit l'importante usine de serrurerie de MM. Derloche père et fils, à Ault, qui occupe plus de 300 ouvriers.

Malgré le promptitude des secours, on ne parvint à sauver qu'une partie de la comptabilité.

Les dégâts atteindront plusieurs millions.

VERDONCK-MINNE FILS
Constructeurs
Orthopédique
Aven. H. Serruys.
OSTENDE
CORSETS & APPAREILS ORTHOPÉDIQUES pour redressement de la colonne vertébrale, jambes croches et pieds bots. Consultations à Courtrai : Hôtel Continental, Place de la Gare, tous les lundis de 2 à 4 h. 34740

TRIBUNAUX

Cour d'appel de Douai

Audience du vendredi 25 novembre

LA MATRAQUE DU DOUANIER A WATTRELOS

Le jugement de Lille est réformé

M. Paul Vandervinken, cabaretier à Wattrelos, sifflait son chien qui venait de s'échapper de la maison. Un douanier, M. Roch, de passage devant l'établissement, crut que ce coup de sifflet lui était adressé en guise de provocation. Il s'arrêta pour demander des explications à Vandervinken.

La discussion s'envenima et le douanier assena à son adversaire un coup de matraque. Le cabaretier réussit à se saisir de l'arme qu'il emporta chez lui.

L'aventure eut son épilogue devant le Tribunal correctionnel de Lille où les deux hommes furent poursuivis, l'un pour outrage à un préposé des douanes, l'autre pour coups et blessures. Car, le cabaretier avait fait constater par un médecin les traces du coup de matraque. Le douanier seul fut condamné à 16 frs d'amende, avec sursis, le cabaretier fut acquitté.

Sur appel de l'administration des douanes, l'affaire est revenue devant la cour qui, après un délibéré de huit jours, a rendu hier son arrêt, arrêt.

La Cour estime que dans la zone frontière où se sont déroulés les faits, certains témoignages défavorables aux douaniers paraissent suspects. Elle réforme complètement le jugement de Lille. Le douanier Roch est acquitté. Vandervinken est condamné à 15 jours de prison, sans sursis, et à payer à l'Administration des douanes, partie civile, 500 frs de dommages-intérêts.

TRIBUNAL DE LILLE

Audience du 25 novembre 1932

Présidence de M. Pommeret

— Contrebande. Marcel Vrendo, 25 ans, aide-maçon, à Mouscron, rue du Bois, 163, a été condamné à trois jours d'emprisonnement et à une amende de cinq cents francs pour avoir introduit en France deux kilogrammes et demi de tabac étranger.

— Louis Dumez, 42 ans, sans domicile fixe et Fernand Hadjner, 24 ans, cultivateur, sans domicile fixe qui ont introduit en France six kilogrammes de tabac étranger ont été condamnés à six jours d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende.

— Deux jours d'emprisonnement et une amende de 1.200 fr. à Théophile Fenne, 28 ans, peintre, 12, rue au Tuquet, à Mouscron, qui avait introduit en France vingt-deux kilogrammes de tabac.

Respectez l'autorité. — Le 10 novembre dernier, Robert Delie, 47 ans, chauffeur de taxi, 70, rue de Maubeuge avait été condamné à un mois d'emprisonnement et à 25 francs d'amende, pour avoir injurié un agent, sur opposition, le Tribunal a réduit la peine à dix jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis et à 25 francs d'amende.

— Henri Vanthourout, 28 ans, mariniqr à Lille, rue d'Armentières, a injurié un gendarme à Comines; il était en état d'ivresse: il a été condamné à quinze jours d'emprisonnement et à une amende de cinq francs.

Il faut payer. — Alphonse Faux, 27 ans, boucher, rue Carnot, 161, n'a pas payé à sa femme la pension alimentaire qu'il devait lui servir; il a été condamné à 100 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis tandis que sa femme a obtenu 100 fr. de dommages-intérêts.

Trois convives indésirables. — Le 16 août le grand-père, le frère et le fils Gryson, s'occupaient de travaux champêtres à la carrière Dubos, à Lille. Ils s'apprêtaient à prendre un léger repas quand trois individus surgirent et exigèrent leur part du festin. Devant le refus de la famille Gryson, les trois inconnus se mirent à les frapper; ils s'emparèrent des fourches laissées par leurs adversaires et les en frappèrent. Les trois personnages ont été identifiés. Ce sont: Emile Gramart, 26 ans, manœuvre à Loos, rue Gambetta, cour Ghesquières, condamné à huit mois d'emprisonnement et à cinq années d'interdiction de séjour; Henri Botton, 25 ans, manœuvre boulevard de la République, à Loos, condamné à quatre mois d'emprisonnement et à cinq années d'interdiction de séjour; Ch. Permentier, 20 ans, manœuvre à Loos, rue du Four-à-Chaux, qui fait actuellement son service militaire, a vu sa cause disjointe de celle de ses complices.

Mœurs. — Un mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis à Ch. Deroubaix, 62 ans, sans profession, Cité Montebello, à Halluin, qui avait commis le 22 août, le délit d'outrage public à la pudeur.

Une mauvaise digestion gâte tout

Vous donneriez cher pour pouvoir manger ce qui vous fait plaisir. Achetez donc simplement une boîte de Pastilles Rennie. En sortant de table, vous sucerez deux de ces excellents bonbons; ils vont neutraliser l'acidité et fournir à votre estomac les sucs digestifs qui lui manquent. Vous digérerez parfaitement et les mets les plus lourds ne vous incommoderont pas. Achetez aujourd'hui du Digestif Rennie; 3 fr. 95 la boîte de poche; 12 fr. 75 le grand flacon. Toutes Pharmacies.

Me voilà quéri de ces infirmités.

Je suis très satisfait de votre produit le Togal. Mobilisé durant la grande guerre, pendant 52 mois dans les tranchées, l'eau et la boue, je n'ai pas été sans être pris de rhumatismes et de douleurs, comme une bonne partie de mes camarades. J'en suis à mon troisième flac